

FOIRE AUX QUESTIONS

Retrouvez ci-après les questions les plus fréquemment posées lors de la mise en œuvre du protocole POPAmphibien. Merci de bien prendre connaissance de ces éléments.

Si vous ne trouvez pas de réponse à vos questions, contactez :

- **Audrey Trochet** (audrey.trochet@lashf.org) pour toute question relative à la mise en œuvre du protocole et l'analyse des données ;
- **Adèle Hurabielle** (geomaticien@lashf.org) pour toute question relative à la saisie de vos données.

L'ESSENTIEL

OBLIGATOIRE

- Pour chaque passage, prospecter **tous les sites** d'une même aire en 3-4h maximum
- Effectuer **trois passages annuels**, avec des conditions optimales à l'observation des cortèges cibles



FORTEMENT RECOMMANDÉ

- Avoir au minimum **3 sites** par aire
- Avoir une **cohérence d'habitat** et une exhaustivité des sites au sein d'une aire
- Prospecter une même aire **tous les deux ans**



SI POSSIBLE

- Préférer des **sites permanents** à des sites en assec régulièrement
- Maintenir le **même observateur** d'un passage à l'autre et d'une année sur l'autre (ou, à défaut, des observateurs avec le même niveau de connaissances)



MISE EN PLACE DU PROTOCOLE

Qu'est-ce qu'une aire ?

Une « aire » est une zone géographique d'intérêt que l'on souhaite suivre, incluant plusieurs sites aquatiques, dont l'étendue est définie par la durée totale de la sortie sur le terrain (entre 3h et 4h maximum pour visiter tous les sites d'une aire). Une aire doit être définie avec une certaine homogénéité paysagère (c'est-à-dire que les sites présents au sein d'une aire doivent être similaires en termes d'entité paysagère, par exemple un ensemble de sites en zone forestière).

Qu'est-ce qu'un site ?

Un « site » est défini comme étant un habitat aquatique permanent favorable à la reproduction des amphibiens (une mare, un étang, un fossé, une zone humide, etc.). L'emplacement des sites est fixé définitivement pour les futurs suivis. Il convient donc d'identifier des sites qui soient les plus permanents possibles, afin de ne pas impacter le taux de détection des espèces potentiellement présentes d'un passage à l'autre.

À quel moment dois-je réaliser les passages ?

Les passages sont à réaliser lorsque les conditions météorologiques sont favorables aux amphibiens. Le premier passage est à réaliser de jour (mais un passage en soirée est également possible). Le deuxième passage est quant à lui plutôt à réaliser de nuit (ou en soirée), et le troisième est à réaliser de jour de nouveau. Lors de chaque passage, il faut privilégier les fins d'après-midi ou débuts de soirée lorsque la température est relativement douce ($> 8^{\circ}\text{C}$) et qu'il pleut. Cela favorisera la rencontre avec les amphibiens.

Dans le cadre du protocole POPAmphibien « Communauté », les passages sont à réaliser une fois tous les deux ans, sur la période de janvier à juin (premier passage en janvier-février, deuxième passage en mars-avril et troisième passage en mai-juin).

Quelles données dois-je renseigner ?

Lors des passages, pour chaque site, vous devez renseigner :

- le nom de l'aire et du site suivi ;
- la date ;
- l'heure de début et l'heure de fin du passage ;
- l'observateur et son expertise associée (débutant, intermédiaire ou expert) ;
- le numéro du passage ;
- l'accessibilité ou non du site ;
- les espèces observées et leur dénombrement.

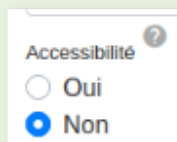
Par ailleurs, sur le premier passage de l'année, nous vous demandons aussi l'état du site et s'il y a eu des travaux connus (restauration de mare, dégradation d'habitat, ...).

Si vous arrêtez le suivi pour des raisons de travaux, nous vous demandons de bien renseigner au moins ce premier passage !

Vous avez aussi la possibilité d'indiquer des informations complémentaires facultatives, par exemple le sexe ou le stade de vie pour chaque espèce observée, ou des commentaires.

Un de mes sites est inaccessible (propriété privée, ronciers empêchant l'accès, ...), dois-je le sortir de mon suivi ?

S'il est possible de s'approcher du site et de détecter certaines espèces à l'écoute (anoures), le site peut rester dans le suivi. Il n'est toutefois pas idéal de maintenir le suivi partiel d'un site. Il conviendra donc de tenter d'obtenir l'autorisation du propriétaire pour l'accès au site lors des passages suivants. Si vraiment le site reste inaccessible, alors ce dernier devra être exclu du suivi. L'inaccessibilité d'un site est un élément à indiquer lors de la saisie du passage.



Case à cocher sur le module POPAmphibien

Un de mes sites est accessible mais comblé, dois-je le sortir de mon suivi ?

Oui. Étant comblé, ce site n'est plus considéré comme un habitat favorable à la reproduction des amphibiens. Généralement, vous vous en rendrez compte lors du premier passage de l'année : c'est à ce moment là qu'il faudra indiquer que le site a été détruit dans le formulaire de saisie du passage.



Case à cocher sur le module de saisie POPAmphibien afin de spécifier la destruction du site

Une fois cette information renseignée, il est inutile de retourner sur ce site lors des passages suivants. Il conviendra plutôt de tenter de trouver un autre site potentiellement favorable aux amphibiens dans l'aire considérée.

Le site peut par ailleurs être réintégré au suivi s'il bénéficie d'une restauration (même plusieurs années après). Vous pourrez alors renseigner, là encore, à travers le premier passage, la restauration du site et la date (si connue) des travaux effectués.

Une mare a été créée dans mon aire, dois-je l'intégrer à mon suivi ?

Oui. Tous les habitats favorables d'une aire doivent être suivis lors des passages (un site favorable manquant au suivi pourrait héberger la quasi-totalité des individus de votre aire, et vous pourriez donc passer à côté). Un nouveau site doit alors être créé dans le module de saisie.

Lors de mon dernier passage, tous mes sites étaient à sec. Dois-je refaire un passage supplémentaire ?

Non. Si vous avez réalisé vos 3 passages, il n'est pas nécessaire de refaire un quatrième passage. Toutefois, si vos sites sont trop souvent en assec lors des années de passage, il convient d'adapter :

- soit vos dates de passages et les programmer plus tôt ;
- soit vos sites et arrêter le suivi sur ces habitats devenus au fil de temps défavorables aux amphibiens. Dans ce dernier cas, merci de nous l'indiquer.

SAISIE DES DONNÉES DANS GEONATURE

Où saisir mes données POPAmphibien ?

Désormais, la saisie des données POPAmphibien se fait quasi-exclusivement sous GeoNature. Nous n'accepterons bientôt plus la réception de données sous format Excel. Reportez-vous au tableau disponible sur la page dédiée au POPAmphibien sur le site internet de la SHF pour savoir sur quelle plateforme GeoNature vous êtes invité à saisir vos données (en fonction de votre localisation).

J'ai saisi mes données sur ma plateforme SINP régionale, la SHF peut-elle y avoir accès ?

À ce jour, les plateformes régionales SINP ne permettent pas de bancariser intégralement les données protocolées issues des protocoles POPAmphibien. Il est donc fortement recommandé de ne pas saisir les données du POPAmphibien sur ces plateformes (elles s'y trouvent dégradées et inexploitable pour les analyses). Seuls les outils GeoNature proposés dans le tableau disponible sur la page dédiée au POPAmphibien sur le site internet de la SHF, permettent de bancariser proprement les données issues des protocoles POPAmphibien.

Comment nommer les aires et les sites sous GeoNature ?

Les noms donnés aux aires et aux sites sont définitivement fixés pour toute la durée du suivi. Tout changement de nom entraîne des complexités dans l'analyse.

Si vous aviez déjà fait des suivis au préalable, merci de bien saisir scrupuleusement les noms historiques.

Si vous mettez en place de nouveaux suivis, nous préconisons de suivre la nomenclature qui suit :

- Nom de l'aire : à votre appréciation. Si vous n'avez pas d'idée, vous pouvez indiquer le nom de la commune / du lieu-dit ;
- Nom du site : « siteX » où « X » est le numéro du site (par exemple « site1 », « site2 », etc.) avec la possibilité d'ajouter une information complémentaire sous la forme « siteX_zoneA ».

Je me suis trompé dans ma saisie : comment la corriger ?

Il existe deux cas de figure :

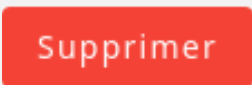
- **Vous avez la possibilité d'éditer votre saisie.** Pour ce faire, cliquez sur le bouton d'édition de ce que vous voulez corriger. Par exemple, si vous souhaitez faire une correction sur la saisie d'un passage, rendez-vous sur le passage concerné, puis vous verrez le bouton « Éditer le passage ». Vous pouvez alors modifier les informations saisies.



Éditer le passage

Bouton « Éditer le passage » sur le module de saisie POPAmphibien

- **Vous voulez supprimer totalement votre saisie.** En fonction de la plateforme GeoNature sur laquelle vous saisissez, vous pouvez ou non disposer de l'autorisation de suppression des données que vous avez saisies. Si le bouton « supprimer » n'apparaît pas lors de l'édition de vos saisies, vous n'avez pas les droits pour les supprimer. Il faut alors vous rapprocher du gestionnaire de votre plateforme GeoNature. Pour savoir qui contacter, reportez vous au tableur disponible sur la page dédiée au POPAmphibien sur le site internet de la SHF. Indiquez alors ce que vous voulez supprimer (nom d'aire, nom du site, passage concerné, observation concernée). Si possible, joignez une impression d'écran et/ou l'URL de ce que vous voulez supprimer.



Supprimer

Bouton « Supprimer le passage » sur le module de saisie POPAmphibien

Je trouve la saisie sur GeoNature très chronophage. Par exemple, c'est pénible de devoir saisir pour chaque site les différentes visites. Est-il prévu des améliorations sur ce point ?

Nous sommes conscients que la saisie des données est chronophage et faisons tout notre possible pour la rendre la plus simple et accessible possible.

Aujourd'hui, le module utilisé sous GeoNature ne permet pas de faire des saisies d'un même passage sur un ensemble de sites, sans devoir retaper les informations. Nous savons pourtant que c'est un cas d'usage très fréquent. Aussi, nous l'avons signalé à la communauté GeoNature pour demander un développement à ce sujet. Nous espérons que cette requête aboutira et permettra de rendre notre outil plus performant et plus facile pour vous.

Cependant, si vous désirez accélérer votre saisie, il est recommandé de saisir tous les passages sur un même site à la suite (et donc d'attendre d'avoir fait les 3 passages demandés pour saisir les données), à l'aide du bouton « enchaîner les relevés ».

Celui-ci permet de saisir tous les passages sur un même site, en conservant les informations de :

- le jeu de données ;
- l'observateur ;
- l'expertise.

Toutes les autres informations changent, d'un passage à l'autre (date, horaires, accessibilité potentielle, etc) et sont donc à renseigner.

Je n'ai pas détecté d'amphibiens lors de mon passage, dois-je tout de même le renseigner ?

Oui. Chaque passage, même sans « observation » (un 0 est une observation statistique), doit impérativement apparaître dans les données saisies. Dans GeoNature, nous vous demandons systématiquement, après avoir saisi votre passage, de cliquer sur « Ajouter une nouvelle observation ou une absence » et de saisir une absence.

Un manque d'informations concernant un passage risquerait de rendre vos données inexploitable dans les analyses.

+ Ajouter une nouvelle observation ou une absence

Bouton « Ajouter une nouvelle observation » sur le module de saisie POPAmphibien

Case à cocher pour spécifier une absence sur le module de saisie POPAmphibien

Je n'ai pas pu identifier l'amphibien que j'ai observé à l'espèce : que dois-je saisir ?

Dans nos analyses, nous utilisons uniquement les données à l'espèce, à l'exception des données pour les espèces du genre *Pelophylax*, rapportées au genre.

Il est donc recommandé de saisir à l'espèce. Nous permettons également une saisie au genre, car en fonction des localités, nous pouvons parfois en déduire l'espèce observée.

Si toutefois, vous n'avez pas pu du tout identifier l'amphibien, nous préférons que vous ne notiez pas le taxon : en effet, une donnée de présence d'« *Amphibia* » est inexploitable dans nos analyses.

J'ai observé un amphibien mais je ne le trouve pas dans la liste des taxons saisissables sur GeoNature : comment procéder ?

Si l'amphibien n'est pas disponible dans la liste de saisie, c'est que l'espèce n'est pas identifiée comme présente en région, ou pas identifiée comme susceptible d'être rencontrée lors des suivis réalisées à l'aide du protocole POPAmphibien « Communauté ».

Vous pouvez alors nous informer de la présence de cet amphibien, en écrivant à geomaticien@lashf.org et à audrey.trochet@lashf.org.

J'ai observé une espèce qui n'est pas un amphibien, lors de mon suivi POPAmphibien. Dois-je renseigner la donnée ?

Les suivis POPAmphibien sont dédiés à la détection des espèces d'amphibiens. Il n'est donc pas possible de renseigner d'autres taxons dans le module GeoNature dédié à ce protocole. Vous pouvez cependant, si vous le souhaitez, bancariser ces informations auprès d'une structure régionale, dans un jeu de données opportuniste. S'il s'agit d'herpétofaune (reptiles), vous pouvez aussi demander l'accès au jeu de données opportuniste de la SHF pour saisir vos données dans notre GeoNature.

J'ai vu deux amphibiens de la même espèce, mais ceux-ci avaient des sexes / stades de vie différents : comment saisir au mieux ces observations ?

Nous n'utilisons pas les informations de stade de vie ni de sexe dans les analyses. Aussi, s'il est plus simple et plus rapide pour vous de ne saisir qu'une observation et d'indiquer en commentaire les spécificités vues, c'est une possibilité.

Cependant, ces informations pourraient être utiles dans d'autres projets. Or, les champs « commentaires » sont rarement exploités. Les informations de sexe et de stade de vie peuvent être bancarisées plus proprement dans des champs dédiés : si vous avez le temps, il vaut donc mieux saisir une observation par stade de vie et sexe rencontré.

J'ai observé des pontes de grenouilles ou de crapauds. Comment les saisir ?

Dans le stade de vie, vous pouvez sélectionner :

- « oeuf » : ce stade de vie est à comprendre comme un nombre de pontes comptées ou estimées.
- « têtard » : ce stade de vie est à comprendre comme un nombre de têtards, et sera donc souvent une estimation.

Création d'une nouvelle observation ou une absence

Avez-vous observé des amphibiens lors de la prospection

☒ Oui
☐ Non

Espèce observée
Bufo bufo (Linnaeus, 1758)

Type de dénombrement*
Estimé

Nombre minimum
60

Nombre maximum
200

Stade de vie (Cette information optionnelle ne sera pas analysée dans le cadre des suivis POP)
Têtard

Sexe (Cette information optionnelle ne sera pas analysée dans le cadre des suivis POP)
Indéterminé

Commentaire

Médias

Annuler Valider

Création d'une nouvelle observation ou une absence

Avez-vous observé des amphibiens lors de la prospection

☒ Oui
☐ Non

Espèce observée
Bufo bufo (Linnaeus, 1758)

Type de dénombrement*
Compté

Nombre minimum
1

Nombre maximum
1

Stade de vie (Cette information optionnelle ne sera pas analysée dans le cadre des suivis POP)
Œuf

Sexe (Cette information optionnelle ne sera pas analysée dans le cadre des suivis POP)
Indéterminé

Commentaire
Une ponte

Médias

Annuler Valider

Champ à compléter pour préciser le stade de vie dans le module de saisie POPAmphibien

ANALYSE DES DONNÉES ET VALORISATION DES RÉSULTATS

Comment et quand sont analysées les données recueillies ?

Tous les deux ans, la SHF coordonne les analyses des données POPAmphibien. Ces analyses permettent d'obtenir les tendances nationales des populations des amphibiens de France, tendances actualisées régulièrement grâce à la compilation constante de nouvelles données. Dans certaines régions bénéficiant de suivis réguliers depuis plusieurs années, des tendances régionales sont également obtenues. L'ensemble des données recueillies participe donc à l'obtention des tendances nationales et régionales des amphibiens de France hexagonale et de Corse.

Dois-je exporter mes données POPAmphibien et les envoyer à la plateforme SINP de ma région ?

Il n'est pas nécessaire de faire cette manipulation, car la SHF se charge chaque année de faire remonter les données POPAmphibien qu'elle gère au SINP national. Par ailleurs, cela risquerait d'entraîner des doublons, ce qui n'est pas souhaité.